



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE FAUCON PÈLERIN, LE PYGARGUE À TÊTE BLANCHE ET L'AIGLE ROYAL, DES OISEAUX SOUS HAUTE PROTECTION

Québec, le 24 janvier 2008. La Fondation de la faune du Québec a contribué financièrement au projet du Regroupement Québec Oiseaux visant la mise en place de mesures de protection pour le faucon pèlerin, le pygargue à tête blanche et l'aigle royal. Ces trois espèces d'oiseaux sont désignées vulnérables par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et elles bénéficient d'un plan de rétablissement officiel.

Dans les années 1960, la lutte contre les corbeaux et les petits rongeurs a amené l'épandage de quantités massives de pesticides dans l'environnement, ce qui a entraîné un important déclin du faucon pèlerin et du pygargue à tête blanche. Ces produits ont notamment pour effet de réduire la capacité de reproduction de ces espèces en diminuant leur fertilité et en fragilisant la coquille de leurs œufs. Quant à l'aigle royal, il a connu, au cours du 20^e siècle, une campagne d'éradication majeure aux États-Unis et au Canada. À cette époque, on croyait, à tort, que les oiseaux de proie étaient des prédateurs importants des animaux d'élevage.

L'objectif de ce projet est de favoriser l'augmentation des populations de faucon pèlerin, de pygargue à tête blanche et d'aigle royal en priorisant la conservation et la protection des sites de nidification. C'est ainsi que la première phase du projet a permis de dresser un inventaire des principales menaces qui pèsent sur les milieux de vie de ces espèces, pour ensuite identifier les priorités de conservation et mettre en place des mesures de protection adéquates.

Grâce à ce portrait complet de la situation des sites de nidification des espèces, il est désormais plus facile de déterminer les priorités de conservation et de mieux coordonner la mise en œuvre des actions de protection prévues au plan de rétablissement de chacune des espèces.

Soulignons la participation au projet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, du Service canadien de la faune, d'Environnement Canada et d'Hydro-Québec.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi, elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :
M. Pierre Breton
Directeur des communications
418 646-1832
pierre.breton@riq.qc.ca
N/Réf. : 6600-290

Renseignements :
M^{me} Ghislaine St-André
Coordonnatrice de projets
418 646-9988
ghislaine.sa@riq.qc.ca